

LOI AGECE ET REP : IMPACTS ET OPPORTUNITÉS POUR LA PALETTE BOIS



FUTUROPALETTES

Me Elisabeth GELOT

19 novembre 2021



Quand la loi accélère le développement de l'économie circulaire



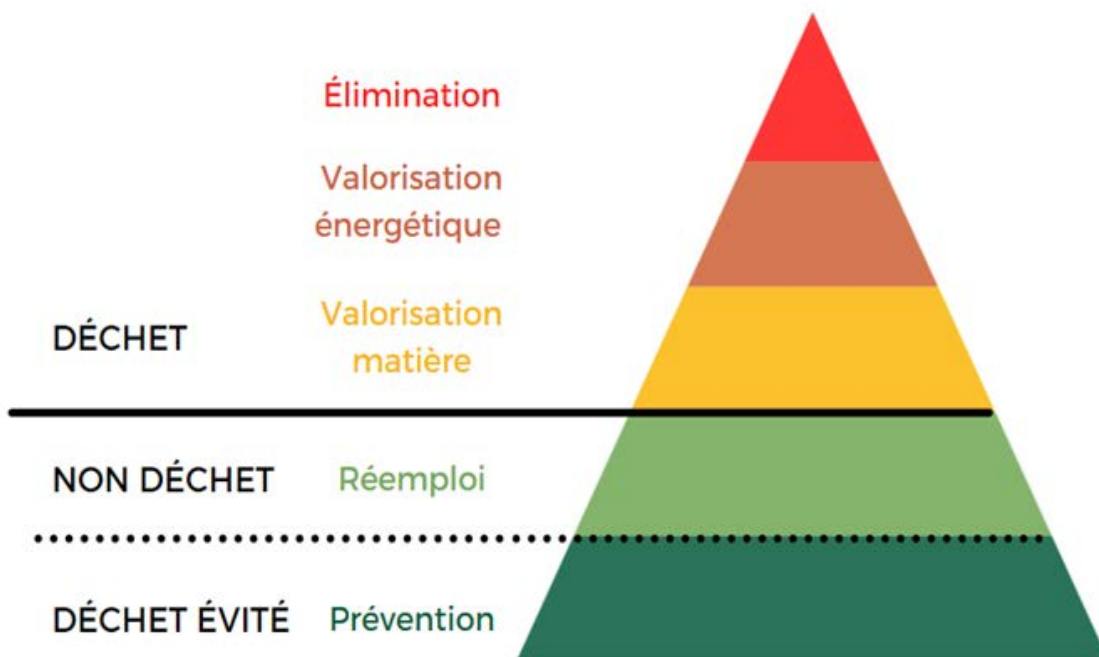
Directive Déchets 2008
Obligation pour les détenteurs de respecter la hiérarchie des modes de traitement



LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
pour la CROISSANCE
VERTE

17 août
2015

Obligation de tri de 5 flux



Directive Emballages révisée en 2017



Nouveaux objectifs de recyclage pour les emballages en bois (25% en 2025 et 30% en 2030)



Crédits : MTE

10 février
2020

Obligation de tri de 7 flux renforcée

Création de nouvelles
filières REP
PMCB & Emballages Pro

Janvier
2020

EXPERTISES

VALORISATION DES PALETTES BOIS EN FIN DE VIE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Rapport final



Maîtrise d'ouvrage
SYPAL – ADEME – FCBA

Etude réalisée par :
FCBA, en partenariat avec SYPAL –
Commission Palettes de la FNB

Financement :
ADEME – France Bois Forêt - MAA



L'étude Valopal

Amélioration de la collecte :

Secteur du Bâtiment : environ **2.6 Mu non collectés**

Recommandations :

Améliorer le tri du bois sur les chantiers :
il y a des contraintes techniques et économiques
mais peut-être des perspectives de mise en oeuvre
par la REP bâtiment

Développer les systèmes de collecte adaptés aux
petits détenteurs (étudier l'incitation économique à
l'apport volontaire en flux séparé).

Le nouveau schéma réglementaire qui pourrait améliorer significativement la collecte des palettes bois dans le secteur du Bâtiment

Créé par la loi AGEC et ses décrets d'application

2 - PENDANT
LE CHANTIER

Obligation de Tri à la source & collecte séparée des déchets de bois

DEPUIS CET ETE

3 - APRÈS LE
CHANTIER

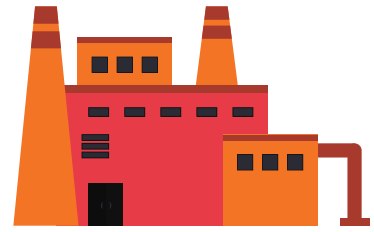
Point de Reprise gratuite par la REP

COURANT 2022



La REP PMCB - Comment ça marche ?

Eco-organisme



Fabricants de produits et matériaux de construction

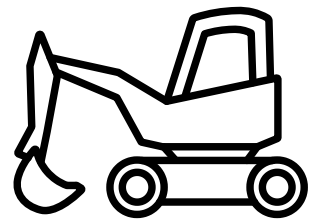
versent une contribution financière



Finance



Ramassage et nettoyage des dépôts sauvages de déchets du BTP



Les entreprises de travaux réalisent un tri / une collecte séparée des déchets sur le chantier

déposent les déchets



Finance

Tri des déchets de bois



Tri des produits et matériaux de construction constitués majoritairement de bois

Points de reprise gratuite des déchets triés issus des produits ou matériaux de construction
=> objectif : **RECYCLAGE**
=> modalités : maillage territorial dense en points de reprise (entre 10km et 20km)

Déchèteries, installation de gestion des déchets, etc.



La REP Emballages non ménagers

Emballages consommés ou utilisés par les
professionnels

A compter du 1er janvier 2025

Pas d'écocontribution
pour les metteurs sur le marché de palettes
reconditionnées

 Eco-organisme Opérationnel ou Financier ?

Objectifs de réemploi, de recyclage,
de valorisation à fixer

